



DEMANDE DE SALLE MUNICIPALE POUR LES PARTICULIERS

Hôtel de Ville

Place Pierre Sépard
94191 Villeneuve-Saint-Georges cedex
T(33) 01 43 86 38 00
T(33) 01 43 89 84 88

Merci d'adresser ce formulaire au : **service événementiel**
Place Pierre Sépard - 94190 Villeneuve-Saint-Georges
ou par mail : reservationdesalle@villeneuve-saint-georges.fr
Une réponse vous sera adressée sous 15 jours.

**À RETOURNER 2 MOIS AVANT LA DATE
SOUHAITÉE**

Nom : Prénom :

Raison sociale :

Adresse :

Code postal : Ville :

Joindre impérativement un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Téléphone :/...../...../...../.....

Mobile :/...../...../...../.....

Fax :/...../...../...../.....

Mail :

Cocher votre case	Salles	Adresse	Capacité d'accueil	Tarifs*	
				Villeneuvois	Non Villeneuvois
	Triage	28 Avenue de Choisy	120 personnes maxi	350€	816€

*adoptés par la libération n°22-3-1 au conseil municipal du 23 juin 2022.

Les locations sont disponibles uniquement le samedi de 9h à 23h ou le dimanche de 9h à 23h sauf le mois d'août et jours fériés.

Autre(s) structure(s) uniquement pour les associations et syndicats :

Date(s) souhaitée(s) :

Horaires : de à

Manifestation prévue :

Nombres de personnes attendues (en fonction de la capacité d'accueil de la salle) :

Une demande ne fait pas acte de location. Après acceptation, un contrat sera établi entre la mairie et l'occupant, lequel s'engage à prendre connaissance et à respecter le présent règlement.

À réception du contrat, l'occupant doit impérativement retourner sous 15 jours, dûment signé le questionnaire en annexe du contrat, accompagné des chèques de location et de caution d'un montant de 1 000€ à l'ordre du Trésor Public, uniquement au nom et à l'adresse du demandeur, ainsi que d'un justificatif d'assurance de responsabilité civile pour occupation locative et temporaire de locaux.

Date : / /

Signature :

RÉPONSE DU REPRÉSENTANT LÉgal DE LA VILLE

Je soussignée, Kristell NIASME, Maire de Villeneuve-Saint-Georges,

☐ autorise

☐ n'autorise pas

la mise à disposition de la salle ainsi que le matériel désigné ci-dessus.

Signature de Madame le Maire ou de son représentant légal